

**Dossier de demande de création  
d'un Diplôme d'Université**

**L'ensemble du dossier doit être transmis à la DACIP ([dacip-creation-du@univ-lorraine.fr](mailto:dacip-creation-du@univ-lorraine.fr)) en vue de son étude avant présentation dans les instances de l'UL.**

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant : [dacip-creation-du@univ-lorraine.fr](mailto:dacip-creation-du@univ-lorraine.fr)

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : Le diplôme d'université est un diplôme librement créé par un établissement d'enseignement supérieur, conformément à l'article L.613.2 du code de l'éducation. Il peut également s'appeler Diplôme d'établissement. Il ne fait pas partie du système LMD et ne confère aucun grade universitaire à son titulaire.

Des crédits du système européen peuvent lui être associés mais ces crédits ne confèrent aucune équivalence ou admission à un diplôme national.

Les droits d'inscription sont fixés par l'établissement. Des droits de formation peuvent être ajoutés aux droits d'inscription.

Le DU est créé sur décision du CA après avis du CF. Les modalités de contrôle des connaissances doivent être validées selon le même circuit que pour les diplômes nationaux. La composition du jury d'admission et validation fait l'objet d'un arrêté annuel.

INTITULE DU DIPLOME : MAGISTERE DE MATHÉMATIQUES POINCARÉ

**Circuit de validation :**

1/ Information préalable en G9

2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

3/ Date de passage au Conseil de collegium :

4/ Date de passage au Conseil de la Formation<sup>1</sup> :

5/ Date de validation au Conseil d'Administration :

|            |
|------------|
|            |
| 30/01/2024 |
| 8/02/2024  |
|            |
|            |

<sup>1</sup> Calendrier sur l'ENT- Vie Institutionnelle- Calendriers des conseils centraux  
Validé en CF le 29/04/2020

## I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :

Septembre 2025

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

FST Faculté des Sciences et Techniques de Nancy

Nom des responsables pédagogique de la formation :

David Dos Santos Ferreira et Gianluca Pacienza

Qualité :

Professeur des Universités

Téléphone :

03 72 74 54 31 et 03 72 74 53 74

E-mail :

[david.dos-santos-ferreira@univ-lorraine.fr](mailto:david.dos-santos-ferreira@univ-lorraine.fr)  
[gianluca.pacienza@univ-lorraine.fr](mailto:gianluca.pacienza@univ-lorraine.fr)

Composante de rattachement :

FST

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :

FST

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :
- Nom du co-responsable :

## II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Le "Magistère Poincaré de Mathématiques" est conçu comme un cursus renforcé et pluridisciplinaire qui se déroule sur 3 ans, de bac+3 à bac+5, et qui complète le programme de la troisième année de la Licence de Mathématiques et ensuite des deux années du Master de Mathématiques. En plus des diplômes nationaux de la Licence et du Master, la formation devrait être sanctionnée par un diplôme universitaire, délivré lors de l'obtention du Master.

Grâce à des cours spécifiques en Mathématiques, mais aussi en Physique et en Informatique, et à une série d'activités dédiées, les étudiants reçoivent une formation très complète qui prépare aux métiers de la recherche, de l'enseignement, ainsi qu'aux carrières en entreprise.

Les objectifs du projet de création du Magistère Poincaré de Mathématiques sont :

- l'augmentation significative du nombre d'étudiants issus des classes préparatoires inscrits en L3 de mathématiques ;
- la poursuite d'une formation approfondie et renforcée destinée à nos meilleurs étudiants ;
- l'offre d'une possibilité supplémentaire de formation en vue des concours d'entrée en M1 dans certaines grandes écoles ;
- l'amélioration de la réussite aux concours de l'enseignement ;
- l'amélioration de l'articulation entre formation et recherche.

### III. PUBLICS VISES

- a. **Type de public** : Le projet vise à terme des promotions d'environ une vingtaine d'étudiants en 1ère année de Magistère, avec environ la moitié de la promotion composée d'étudiants issus de notre CPU et de notre L2 et l'autre moitié d'étudiants issus de CPGE.

Par ailleurs toutes les activités du magistère seraient ouvertes « à la carte » à l'ensemble des étudiants de nos filières, compatiblement avec les contraintes pratiques (capacité des salles, emploi du temps etc.) : tout étudiant sera le bienvenu à une séance de séminaire du Magistère ou à un cours supplémentaire qu'il souhaiterait suivre sans besoin d'être inscrit au Magistère et sans obligation de passer l'examen. On pourra également accueillir des étudiants de physique ou d'informatique éventuellement intéressés : il est facile d'imaginer que les cours d'équations différentielles, d'analyse harmonique ou de topologie puissent intéresser certains d'entre eux.

- b. **Pré-requis et niveau d'entrée requis** : L2 de mathématiques, ou CPGE MP, après acceptation en L3 ou au master.

### IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. **Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques**

*En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?*

**b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)**

*Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?*

*En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)*

D'une part le Département de Mathématiques de Nancy, en s'appuyant sur la classe préparatoire universitaire en Mathématiques, Physique et Informatique, propose un cursus renforcé en mathématiques, physique et informatique. Il est à noter qu'un nombre non négligeable de ces étudiants partent dans d'autres magistères. D'autre part il existe un grand nombre de bons étudiants de classes préparatoires qui préféreraient continuer des études approfondies de mathématiques plutôt que d'intégrer certaines écoles d'ingénieurs. Cela est confirmé par des échanges eus avec certains professeurs de classes préparatoires, ainsi que par les expériences analogues des magistères de Mathématiques existants (Strasbourg : promotions d'une vingtaine d'inscrits dont la moitié venant de CPGE et l'autre moitié de la CPU locale ; Grenoble : promotions d'une trentaine d'inscrits, dont 25 environ venant de CPGE ; Orsay : promotions d'une soixantaine d'inscrits attire principalement, d'après sa responsable, d'anciens élèves de classes préparatoires n'ayant pas intégré l'ENS ou l'X et ne souhaitant pas aller en école d'ingénieur).

Au vu du contexte local (existence d'une CPU, liens existants avec le Lycée Poincaré et d'autres classes préparatoires, qualité de l'IECL) il semble donc possible de créer un cursus mélangeant nos étudiants les plus motivés (qu'on arriverait ainsi plus facilement à garder) avec des étudiants issus de CPGE que l'on pourrait espérer attirer dans une formation renforcée et sélective.

## V. PARTENARIATS ENGAGES

- Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?
- Quelle est la nature de la collaboration ?

Après échanges avec nos collègues Fabien Lauer (Informatique) et Hervé Rinnert (Physique) le projet prévoit 2 UE mutualisées d'autres départements :

- Mécanique quantique. Cours mutualisé de la Licence 3 de Physique. 14h de CM + 16h de TD.
- Logique et modèle de calcul. Cours mutualisé du Master 1 d'Informatique. 22h de CM + 22h de TD.

Par ailleurs il est facile d'imaginer que certaines activités du Magistère de Mathématiques (le cours "Equations différentielles : géométrie, dynamique et chaos", ou le cours "Analysis Situs" ou encore le séminaire du Magistère.) puissent intéresser des étudiants de Physique ou d'Informatique qui seraient évidemment les bienvenus.

En outre mentionnons des possibles interactions avec Metz, concernant lesquelles nous avons pu échanger avec le directeur du Département de Mathématiques de Metz Chakib Bennis. Le projet a été conçu au sein du département de mathématiques de Nancy. Il comporte cependant des activités qui peuvent être mises en commun sans difficulté avec les collègues du site de Metz

(séminaire du Magistère, Master Class, encadrement de stages) tandis que d'autres qui sont par nature « locales » (cours mutualisés avec d'autres départements de la FST, UE supplémentaires).

Il est évident que si des collègues de Metz souhaitent à l'avenir mettre en place à Metz des activités analogues à celles qui ne peuvent raisonnablement pas être partagées (cours mutualisés, UE supplémentaires) cela pourra conduire à un seul magistère de mathématiques de l'Université de Lorraine.

**Joindre dossiers et lettres d'intention**

## VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

### a. Finalités professionnelles

**Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).**

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

| Métier(s) visé(s)    | Code ROME |
|----------------------|-----------|
| Enseignant           |           |
| Enseignant-Chercheur |           |
|                      |           |
|                      |           |
|                      |           |

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

**Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.**

| Compétences professionnelles complémentaires |
|----------------------------------------------|
|                                              |
|                                              |
|                                              |

**b. Poursuite d'études envisagées éventuellement**

Doctorat en mathématiques.

**c. Référentiel d'activités et de compétences**

*CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »*

Comme précisé dans la Notice cité ci-dessus « *Il faut bien distinguer d'une part le dossier de création de DU auprès de l'Université de Lorraine et d'autre part la démarche éventuelle d'enregistrement sur demande de ce DU, auprès de France compétences, dans l'un des deux répertoires nationaux.*

*Cette notice est centrée avant tout sur les points à prendre en compte dans la conception d'un DU, lorsqu'un enregistrement sur demande à l'un des répertoires nationaux, RNCP ou répertoire spécifique, est envisagé. »*

L'enregistrement du Magistère de Mathématiques n'est pas envisagé, car, à la fois pour les objectifs affichés et le public visé, il nous semble que cela n'apporterait pas d'avantages particuliers.

Cette section n'est donc pas développée.

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br>(Situations de travail et activités exercées) |
|--------------------------------------------------------------------------|
|                                                                          |

| REFERENTIEL DE COMPETENCES<br>(Compétences et acquis d'apprentissage correspondants) |
|--------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                      |

|  |
|--|
|  |
|  |

## VII. NIVEAU DE LA FORMATION

*CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »*

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

## VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

*CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »*

| Bloc de compétences<br>(si enregistrement RNCP<br>envisagé) | Compétences | Enseignements associés,<br>contribuant au bloc de<br>compétences |
|-------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------------------------------------------|
| Bloc 1                                                      | C1-1        |                                                                  |
|                                                             | C1-2        |                                                                  |
|                                                             |             |                                                                  |
| Bloc 2                                                      | C2-1        |                                                                  |
|                                                             |             |                                                                  |
|                                                             |             |                                                                  |
| Bloc N                                                      | CN-1        |                                                                  |
|                                                             |             |                                                                  |
|                                                             |             |                                                                  |
|                                                             |             |                                                                  |

## IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

Le projet ``Magistère Poincaré de Mathématiques" s'adosse aux formations existantes de L3 de Mathématiques et de Master 1 et 2 de Mathématiques Fondamentales et Appliquées. Pour les UE prévues par ces formations nous renvoyant aux maquettes correspondantes.

Le projet prévoit par ailleurs :

- 5 enseignements supplémentaires (dont 1 mutualisée de la L3 de Physique et 1 mutualisée du M1 d'Informatique) sous la forme de cours classiques ;
- un mémoire d'initiation à la recherche au niveau L3 ;
- un stage d'application des mathématiques en M1 ;
- 2 ``Master Class" (une pendant le M1, une en fin de M2) ;
- un séminaire du Magistère mensuel.

**Cours supplémentaires.** Les contenus des 5 enseignements « classiques » supplémentaires, dans les semestres S5, S6, S7 et S8, sont précisés ci-dessous et en annexe. De ces 5 enseignements supplémentaires deux sont mutualisés respectivement de la Licence de Physique et du Master d'Informatiques, tandis que trois sont propres à la formation.

Les contenus de ces cours ont été choisis sur la base de l'offre de formation existante (ce qui ne se fait pas/plus dans nos filières) et en tenant compte de la variété des thématiques de recherche présentes à l'IECL. Précisons néanmoins que ces cours supplémentaires pourront évoluer à l'avenir pour couvrir d'autres thèmes et faire notamment l'objet d'un appel à propositions.

**Mémoire d'initiation à la recherche.** Lors de la première année de Magistère (niveau L3), les étudiants rédigent un mémoire sur un sujet d'actualité scientifique. Cet enseignement offre aux magistériens une première rencontre avec les développements récents en mathématiques. Les sujets sont proposés et les mémoires sont encadrés par les (enseignants-)chercheurs de l'IECL. Le travail consiste en l'étude d'un article ou d'une partie d'un livre qui expose un sujet d'intérêt en recherche mathématique. Le mémoire écrit expose le sujet traité et ses prérequis mathématiques à partir des connaissances enseignées en Licence.

**Stage d'application des mathématiques.** L'objectif du stage de deuxième année de Magistère est de familiariser les étudiants avec les applications des mathématiques dans d'autres domaines. Le stage dure environ 4 semaines et est en général effectué dans la période entre la fin du M1 et la rentrée du M2. Le stage peut être effectué dans une unité de recherche universitaire (en dehors des mathématiques) ou dans une entreprise ou une administration.



**Master Class.** L'idée de la Master Class pendant le M1 est de proposer des cours destinés aux étudiants de Master 1, accessibles également aux M2 et doctorants intéressés, sur les thèmes qui feront l'objet du Master 2 MFA de l'année suivante.

La Master Class' en fin de M2 constitue le point d'orgue de l'année et introduit avec des mini-cours et des exposés avancés à des directions de recherche actuelles.

Les activités de la semaine Master Class s'adressent aux étudiants en Master 2 MFA, ainsi qu'aux étudiants en formation doctorale ou post-doctorale de Mathématiques, à l'IECL et ont également vocation à intéresser des étudiants dans d'autres universités.

La participation aux activités de ces 2 Master Class est obligatoire pour les étudiants du magistère.

**Séminaire du Magistère.** Le séminaire est un endroit où les magistériens peuvent rencontrer les chercheurs. En particulier : des collègues mathématiciens viennent pour exposer les problèmes qui les intéressent et introduire des objets mathématiques au coeur de leurs recherches.

| N° UE | Intitulé de l'UE                                                      | Compétences N° | Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques |
|-------|-----------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------|
|       |                                                                       |                |                                                                             |
| UE1   | Analyse Harmonique et application à la théorie analytique des nombres |                | Nb h CM : 30<br>Nb h TD : 30<br>Nb h TP :<br>Nb h éq TD : 75                |
| UE2   | Mécanique quantique (mutualisée de la L3 de Physique)                 |                | Nb h CM : 14<br>Nb h TD : 16<br>Nb h TP :<br>Nb h éq TD : 37                |
| UE3   | Equations différentielles : géométrie, dynamique et chaos             |                | Nb h CM : 16<br>Nb h TD : 16<br>Nb h TP :<br>Nb h éq TD : 40                |
| UE4   | Logique et modèle de calcul (mutualisée du M1 d'Informatique)         |                | Nb h CM : 22<br>Nb h TD : 22<br>Nb h TP :<br>Nb h éq TD : 55                |

|                                                    |                                                        |  |                                                                 |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------|
| <b>UE5</b>                                         | <b>Analysis Situs : sur les traces<br/>de Poincaré</b> |  | Nb h CM : 30<br>Nb h TD : 30<br>Nb h TP :<br>Nb h éq TD : 75    |
| <b>Nombre total d'heures<br/>(supplémentaires)</b> |                                                        |  | Nb h CM : 112<br>Nb h TD : 114<br>Nb h TP :<br>Nb h éq TD : 282 |
|                                                    |                                                        |  |                                                                 |

## X. MODALITES D'EVALUATION

### MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

| N° UE /<br>N° EC | Intitulé                                                                                         | N° bloc | N° compétence | Coef.    | Compe<br>nsation | Session          |          | MCC&C<br>Modalités d'évaluation                 |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------------|----------|------------------|------------------|----------|-------------------------------------------------|
|                  |                                                                                                  |         |               |          | Oui/No<br>n      | 1 (ou<br>unique) | 2        |                                                 |
| <b>UE 1</b>      | <b>Analyse<br/>Harmonique et<br/>application à la<br/>théorie<br/>analytique des<br/>nombres</b> |         |               | <b>6</b> | Oui              |                  | <b>X</b> | <b>Contrôle continu, partiel, examen final</b>  |
| EC 1-1           |                                                                                                  |         |               |          |                  |                  |          |                                                 |
| EC 1-2           |                                                                                                  |         |               |          |                  |                  |          |                                                 |
| EC 1-3           |                                                                                                  |         |               |          |                  |                  |          |                                                 |
| <b>UE 2</b>      | <b>Mécanique<br/>quantique</b>                                                                   |         |               | <b>3</b> | Oui              |                  | <b>X</b> | <b>Selon les MCC&amp;C de la L3 de physique</b> |
| EC 2-1           |                                                                                                  |         |               |          |                  |                  |          |                                                 |
| EC 2-2           |                                                                                                  |         |               |          |                  |                  |          |                                                 |
| EC 2-3           |                                                                                                  |         |               |          |                  |                  |          |                                                 |
| <b>UE 3</b>      | <b>Equations<br/>différentielles :<br/>géométrie,<br/>dynamique et<br/>chaos</b>                 |         |               | <b>3</b> | Oui              |                  | <b>X</b> | <b>Contrôle continu, partiel, examen final</b>  |
| EC 3-1           |                                                                                                  |         |               |          |                  |                  |          |                                                 |

|             |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
|-------------|------------------------------------------------------------|--|--|----------|------------|--|----------|-------------------------------------------------|
| EC 3-2      |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
| EC 3-3      |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
| <b>UE 4</b> | <b>Logique et<br/>modèle de calcul</b>                     |  |  | <b>4</b> | <b>Oui</b> |  | <b>X</b> | <b>Selon les MCC&amp;C du M1 d'Informatique</b> |
| EC 4-1      |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
| EC 4-2      |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
| EC 4-3      |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
|             |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
|             |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
|             |                                                            |  |  |          |            |  |          |                                                 |
| <b>UE 5</b> | <b>Analysis Situs :<br/>sur les traces de<br/>Poincaré</b> |  |  | <b>6</b> | <b>Oui</b> |  | <b>X</b> | <b>Contrôle continu, partiel, examen final</b>  |

**Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :**

Pour obtenir le diplôme du Magistère, il faut valider l'année de L3 (et donc le diplôme de la Licence) et les années de M1 et de M2 recherche (le M2 recherche pouvant être fait dans une autre université) (et donc le diplôme de Master). Une année de césure entre l'année de M1 et un M2 recherche pourra être accordée pour préparer l'agrégation de mathématiques. La note de chaque année de Magistère est calculée en faisant la moyenne entre les notes de l'année de la formation correspondante (L3/M1/M2) et les notes obtenues aux UE supplémentaires ainsi qu'au mémoire et au stage. Pour les Masterclass et le séminaire du magistère il y aura un quitus de présence.

**XI. Jury**

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

| <b>FONCTION ou QUALITE</b>  | <b>NOM - prénom (si connu)</b> |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Co-résponsable du Magistère | DOS SANTOS FERREIRA David      |
| Co-résponsable du Magistère | PACIENZA Gianluca              |
| Responsable L3              | MEGY Damien                    |
| Responsable M1              | KOUFANY Khalid                 |
| Responsable M2              | TAPIE Samuel                   |
|                             |                                |

## XII. EQUIPE DE FORMATION

| Nom et Prénom                | Grade/Fonction | Composante ou organisme externe de rattachement | Enseignement assuré | Responsabilité UE (N° ou intitulé) |
|------------------------------|----------------|-------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------|
| DOS SANTOS<br>FERREIRA David | PR             | FST                                             | Oui                 | UE1                                |
| PACIENZA<br>Gianluca         | PR             | FST                                             | Oui                 | UE5                                |

Comme précisé plus haut, le Magistère Poincaré de Mathématiques s'adosserait aux formations existantes. L'équipe de formation complète serait donc entièrement constituée par les personnes EC de l'UL qui interviendront dans les UE de ces formations.

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 100%

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 0%

**XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)**

**XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)**

→ *Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...*

Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants seront les mêmes que celles des diplômes sur lesquels le magistère s'adosse (Licence L3 et Master).

## XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique, quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

En nous basant sur les tarifs pratiqués par les autres Magistères déjà existants, nous

**Tarif de la formation proposé :**

\_\_\_\_\_ 0 €

**Seuil d'ouverture proposé :**

\_\_\_\_\_  
stagiaires/étudiants

***Joindre l'annexe 2 dûment complétée***

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.  
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.